

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER ENTRESSEN DU 30 MAI 2024

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 17, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. le MAIRE - Monsieur Genin, allez, un petit effort, vous faites l'appel, vous relevez les présents. Merci.

(M. Genin procède à l'appel.)

Collège des Elus, étaient présents :

François BERNARDINI, Céline TRAMONTIN, Pierre IMBERT, Yves GARCIA, Claude MORA, Françoise SLOVALA, Alain ARAGNEAU.

Absents excusés :

Nicole JOULIA, Eric CASADO, Didier TRONC, Barbara LOPEZ, Robin PRETOT.

Absents :

Michel CAILLAT, Grégory GABANOU.

Collège des Associations, étaient présents :

Antoine SECHET, Claude LIBRA, Christophe BONNET, Yves JOSUAN.

Absents représentés :

Anais DEJAMEAU (procuration à Léna PASSERI)

Absents :

Aucun.

Collège des Acteurs Socio-Economiques, étaient présents :

Aucun.

Absents représentés :

Aucun.

Absents :

Marie-Christine FERULLO, Sylvain TAVAN, Olivier MEURICE, Séverine DELLANEGRA, Frédéric PALMER, Isabelle RIEM.

Les Comités d'Intérêt de Quartier et assimilés, étaient présents :

Aucun.

Absents représentés :

Aucun.

Absents :

Denis CHABALIER, Françoise ESTEBAN, Annie MONTEIRO, Dominique TREMOUILLE, Gilbert RIGANELLI.

Collège des Habitants, étaient présents :

Jean-Pierre GENIN, Odile GARCIA, Michel JOSUAN, Delphine ALLIONE, Bartha DEVINE, Jérôme LESCOT.

Absents représentés :

Aucun.

Absents :

Françoise TREMOULET, Jean-Claude VOSSENAT, Mario RIZZUTO, Sandra MARTINEZ.

M. le MAIRE. - Merci. On ne peut pas dire que l'on fasse salle comble et que l'on joue à guichet fermé. C'est dommage parce que ça dilue un peu le lien et surtout cela ne permet pas d'avoir des relations suffisamment interactives pour prendre le point de vue de chacun. Néanmoins on essaiera de faire mieux, et finalement cela nous arrange un peu parce qu'à 19h30 je pense que vous m'accompagnerez pour aller à l'inauguration du magasin qui se trouve à l'entrée du village. Nous sommes donc un peu contraints par le temps. C'est pour cela que je ne resterai pas de manière très étendue sur les projets structurants qui concernent la totalité de la ville, bien que, considérant que vous êtes pleinement citoyens, vous avez droit bien sûr à toutes les informations qui se déroulent sur cette commune.

○ **Projets structurants :**

● **Construction du nouveau Théâtre de l'Olivier :**

M. le MAIRE. - Je voudrais simplement vous dire que la construction du nouveau Théâtre de l'Olivier a bien commencé puisque les travaux de démolition sont engagés et que, à la faveur de la fin du mois d'été et du début de l'automne, nous aurons donc des travaux de superstructure.

● **Maison du Point Rose au Domaine de Conclué :**

M. le MAIRE. - Il en sera de même pour le Domaine de Conclué qui verra la construction de la Maison du Point Rose, maison dédiée aux enfants et aux familles des enfants qui sont en fin de vie.

● **Construction de la nouvelle médiathèque au CEC :**

M. le MAIRE. - Je parlerai tout à l'heure de la construction de la nouvelle médiathèque d'Entressen, mais je me bornerai simplement à vous dire que celle d'Istres atteint son achèvement puisqu'il est prévu que les travaux puissent être terminés vers le milieu du dernier trimestre, permettant d'avoir une manifestation d'inauguration dans la foulée mais pas obligatoirement l'ouverture, même certainement pas, puisqu'étant un bâtiment particulièrement important générant la nécessité de le remplir avec des éléments sans doute sensiblement différents que par le passé, il faudra attendre février pour que les portes soient ouvertes.

● **Travaux du Port des Heures Claires :**

M. le MAIRE. - Les travaux du Port des Heures Claires sont enfin programmés, ils démarreront après l'été.

● **La Naturothèque :**

M. le MAIRE. - Je laisse la Naturothèque en suspens pour la simple et bonne raison qu'il y avait longtemps que nous n'avions pas eu des avatars ou des mauvaises informations qui nous sont communiquées pour le déroulement des projets. Là nous avons reçu une note des services préfectoraux nous disant qu'il est nécessaire de programmer des travaux de fouille –on ne sait jamais– et la petite plaisanterie amène un surplus de 800 000 €, ce qui nous fait quand même bien réfléchir sur la chose.

- **Parc Urbain :**

M. le MAIRE.- En revanche, le parc urbain, lui, va être lancé. J'ai eu une dernière discussion avec l'Architecte des Bâtiments de France pour arriver à ce que nous voulions et nous aurons donc un parc suffisamment grand, qui va détruire des ruines ou des bâtiments vétustes pour permettre la réalisation de cette petite forêt urbaine.

- **Centre de secours :**

M. le MAIRE.- Le centre de secours que vous voyez en passant pour venir dans vos murs à Entressen est en train de s'ériger à bon rythme et on a l'espoir que les travaux puissent être terminés avant puisque ceux qui étaient prévus pour l'an prochain ou pour la fin du premier trimestre risquent de se faire un peu plus tôt, c'est-à-dire vers la fin de l'année. Nous attendons cela avec impatience.

(Arrivée de M. Sechet.)

- **Ouverture d'un Pôle numérique ludique :**

M. le MAIRE.- Pour terminer je parlerai du Pôle numérique qui va être érigé au CEC et qui va rassembler de nouveaux adeptes sportifs, cela s'appelle le e-sport, mais également culturels avec les Micro-folies, ainsi que le numérique offert à toute la population. Voilà pour les projets structurants.

- **Points spécifiques au quartier :**

- **Enquête Publique préalable au projet d'extension du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale des Coussouls de Crau :**

M. le MAIRE.- En revanche je parlerai un peu plus longtemps de ce qui intéresse plus directement le quartier, et notamment l'enquête publique préalable au projet d'extension du périmètre de la réserve naturelle nationale des coussouls de la Crau que va nous narrer Mme Tramontin.

J'en profite pour dire que Mme Tramontin, ayant maintenant une connaissance appuyée de tout ce qui est réseaux d'eau, systèmes hydrauliques, protection de la nappe, a été choisie par le Gouvernement français –en délégation, elle n'était pas seule, mais elle était la représentante de la Région pour tout ce qui concerne l'eau– à un concert international, si l'on peut dire, puisque tout le gotha était là en Indonésie. Ce qui lui a permis d'exposer ses qualités en la matière et surtout de parfaire son anglais. J'en suis très fier parce que cela montre, premièrement, la position particulièrement appuyée de notre représentante, de notre Adjointe spéciale, et deuxièmement, à travers son action et l'action qu'elle mène avec le SYMCRAU, ce que la Ville d'Istres a comme effet positif dans les dossiers de notre territoire au sens le plus large du terme. Donc bravo et merci. J'espère que vous avez eu le drapeau d'Istres aussi au-delà du cœur, ou des mains, pour le montrer à la planète entière.

Mme TRAMONTIN.- Merci, Monsieur le Maire. Je vous présente rapidement le projet d'extension du périmètre de la réserve naturelle nationale des coussouls de Crau car c'est un dossier relativement important et complexe. La réserve naturelle des coussouls de Crau a été créée en 2001 et elle est cogérée actuellement par le Conservatoire d'Espace Naturel PACA, que l'on appelle plus régulièrement le CEN PACA, et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Cette réserve naturelle fait à ce jour 7 400 ha. Je peux vous faire passer la cartographie et vous comprendrez l'objet de l'extension. L'objectif est de l'étendre afin d'éviter le mitage que l'on avait pu connaître. Il y a des contours de réserve naturelle et au milieu de ce périmètre il y a des zones qui n'étaient pas intégrées à la réserve naturelle nationale. L'objectif de ce projet d'extension est de faire un périmètre complet pour éviter le mitage, avec bien sûr un certain nombre d'enjeux derrière. Des enjeux écologiques sur les milieux naturels, de type pelouse sèche et coussoul de Crau –que vous connaissez puisque quand on sort d'Entressen on est directement dans le coussoul, c'est ce que l'on appelle la pelouse sèche– et après, ce que l'on appelle la pelouse verte, ce sont nos amis les agriculteurs qui l'entretiennent via les prairies de foin de Crau. Il y a aussi des enjeux écologiques sur les types d'habitat d'oiseaux, vous savez que l'on est quand même sur un territoire avec une valeur ajoutée en termes de biodiversité. Des enjeux agricoles sur la conservation des prairies irriguées sur ce territoire, y compris pour la ressource en eau. Et des enjeux agricoles aussi autour du pastoralisme, puisque dès que l'on sort des limites stricto sensu du village proprement dit et que l'on arrive aux extérieurs, vous voyez effectivement tous les troupeaux de moutons et le pastoralisme que l'on peut développer sur ce territoire.

Tels sont les enjeux, et un certain nombre de communes ont été concernées par l'extension (Saint-Martin, Eyguières et Arles), dont Istres. La Préfecture a donc lancé ce projet d'extension avec un avant-projet en 2020.

Aujourd'hui l'enquête publique a eu lieu, l'ensemble des registres et des formulations des administrés a été répertorié par la Préfecture. On est en synthèse des consultations administratives et là le dossier est entre les mains du Préfet qui doit rendre un avis sur le projet d'extension de cette réserve. Sachant qu'un certain nombre d'entités ont émis des

réserves défavorables, dont la Chambre d'agriculture et l'Armée, puisqu'il y a un projet d'extension sur les terres de la base aérienne. On est donc dans l'attente de l'arrêté préfectoral.

Si vous voulez je vous fais passer le périmètre, vous pouvez le faire passer à tout le monde. Et si vous avez des questions, j'ai l'ensemble du rapport de projet d'extension au bureau d'Entressen qui fait à peu près 110 pages. Il est complet, donc si vous voulez passer à la mairie d'Entressen il est à votre disposition.

M. le MAIRE. - Parfait. Puisque nous sommes sur ce terrain de l'urbanisme, au sens précis mais autant le prendre au sens plus large, vous avez tous été informés que l'enquête publique avait été lancée en ce qui concerne le PLU, qu'après des années et des dizaines de réunions qui se sont succédé avec les élus et les services, bien sûr municipaux mais aussi les services de la Métropole et surtout les services de l'Etat, nous sommes arrivés, et cela a été très compliqué, à un projet qui a reçu l'accueil de tout le monde. Quand je dis « l'accueil de tout le monde » c'est les 2 parties importantes : les collectivités locales –là je m'insère entre la Ville et la Métropole, il n'y a donc pas de hiatus ni de litige– et l'Etat. Ce qui est quelquefois plus problématique puisque, avec la nécessité de regarder l'application des règles au sens strict du terme et le déroulement des projets comme nous le voulions, ou comme nous l'espérons pour ceux que nous voulions annoncer, il pouvait y avoir des contradictions, ne serait-ce que pour les surfaces alléguées à la sortie des constructions qui devaient répondre à ce que l'on appelle maintenant l'effet ZAN, c'est-à-dire les éléments sur l'artificialisation des sols. Un mot qui fait hurler... Qui me fait hurler, moi, parce qu'effectivement une nature... Ce que l'on peut comprendre, c'est-à-dire que la protection des sols est quand même de nature à réduire le champ d'investigation de la construction car elle est absolument nécessaire. Ce n'est pas un mal personnel, je le dis, pour ceux qui disent ou qui croient que je cours après la construction pour le plaisir de construire, il y a une nécessité absolue qui relève de 2 critères fondamentaux.

Le premier c'est qu'il ne faut jamais oublier que la population d'Istres n'est pas immobile, qu'elle exprime des besoins, qu'elle a une évolution, qu'elle peut être difficile lorsque ce sont des séparations, des divorces, et encore plus malheureuse lorsque ce sont des violences, et qui entraînent nécessairement des constructions de logements. Et puis il y a le côté plus positif c'est le nombre de familles qui ont une évolution parce qu'elles ont 1, 2, 3 enfants supplémentaires et qu'à un moment donné l'espace qu'elles ont l'habitude de côtoyer se révèle insuffisant. C'est le premier point, qui appartient encore une fois à l'évolution de la Ville de manière organique.

Après il y a le côté du développement qui est, lui, lié à tout ce qui existe comme projets qui sont en train de se mettre en scène, et l'on a ceux qui relèvent de la Ville d'Istres. On a énormément de pistes positives pour le Pôle aéronautique. Je n'en veux que pour preuve l'accord que nous avons eu pour la maintenance des MRTT, les Boeing disparaissant et les MRTT Airbus les remplaçant, il faut assister à la maintenance et une partie de cette maintenance est sur les 25 000 m² du hangar de Mercure, ils pourront donc être accueillis là. Mais à côté, j'étais il y a 2 ou 3 jours à la préfecture parce que j'ai été chargé par les industriels –en tant que Vice-président de la Métropole mais aussi parce que cela avait un côté aéronautique et donc un côté istréen plus particulièrement– de mettre sur pied, avec les gens bien sûr de la première compétence, de la première qualité, que je n'ai pas, c'est ce fameux dirigeable satellitaire Stratobus. Donc là aussi, même si ce n'est pas un effet immédiat, ce sont quand même des éléments qui font qu'il faille programmer l'installation de cette usine. Du moins cette chaîne de production, on ne peut pas parler d'usine. Quand on voit les locaux d'Airbus on ne peut pas parler d'usine, on est dans un cadre tout à fait différent. En tout cas on est dans un cadre dynamique qui fait qu'à un moment donné il va falloir accueillir des populations. Et à côté de cela on a déjà des entreprises qui travaillent dans le Pôle aéronautique, comme JJK, qui est spécialiste de la maintenance d'Airbus Helicopters. Et hier vous avez eu le grand plaisir d'enregistrer l'accord de l'entreprise Itonne, une entreprise anglaise mais qui a une vertu internationale, qui va s'installer chez nous. Cela tombe bien puisque l'on parle de ravitailleurs. En fait ce sont des gens qui construisent les lances qui se trouvent entre l'avion ravitaillé et l'Airbus.

Tout cela fait que ça a un côté particulièrement agissant et dont nous avons l'obligation de créer des logements. C'est là où l'on se trouve en difficulté absolument aberrante. C'est la contradiction qui nous est présentée dans la mesure où l'on nous demande de construire et au même moment on nous dit « Vous ne pouvez pas construire ». A un moment donné c'est compliqué de délier 2 bouts qui veulent chacun aller d'un côté différent. On est quand même arrivé à un schéma qui a eu l'accord des 2 parties, c'est-à-dire des collectivités territoriales dont j'étais le porte-parole et bien sûr des services de l'Etat. Cela a donc été soumis à enquête publique qui a permis aux gens qui avaient envie d'exprimer un avis de le faire. Avis qui –sans déflorer le sujet parce que je n'ai pas encore officiellement un retour chez nous– fait état d'un accord quasiment complet sur tout ce qui a été présenté, encore une fois par l'Etat et par nous. Nous aurons donc un PLU qui sera conforme à.

Et j'avais demandé, à cette époque un peu plus tôt, à certains d'entre vous, notamment les paysans, les agriculteurs, tous ceux qui travaillent la terre, d'aller défendre leur bout de gras, leur bout de terre, parce que nous étions prêts à déposer des textes en leur faveur pour pouvoir leur permettre d'avoir des maisons comme les autres. Si quelqu'un a envie de faire une piscine, qu'il soit agriculteur ou pas, il a le droit d'avoir une piscine. Si, pour son exploitation, il faut du photovoltaïque, il faut mettre des panneaux photovoltaïques. Et surtout pour compléter les revenus dont il a besoin –parce que le revenu d'un agriculteur ce n'est quand même pas quelque chose qui est haut, et encore moins régulier, eu égard le temps, les intempéries, et maintenant de surcroît le changement climatique– nous avons demandé d'ouvrir les yeux très clairs pour permettre la construction de gîtes pour ceux qui le voudraient.

Lorsqu'on aura les conclusions du commissaire enquêteur, qui ne devraient pas tarder puisque l'on a à peu près encore une petite semaine à attendre, on fera la comparaison par rapport à ce que l'on avait demandé, pour voir s'il y a un décalage –je pense qu'il n'y en aura pas– voir ce que l'on peut extirper des propositions qui ont été faites par les

administrés intéressés et les éléments que nous pourrions effectivement prendre en compte. Parfois il y a juste un morceau de bande de terre qui est à côté de chez eux. Et cela pourra nous permettre de le faire valider par le Conseil municipal et surtout de manière officielle après par la Métropole qui se penchera sur cette délibération en octobre.

Puisque je suis dans ces eaux-là, c'est vraiment le cas de le dire, et comme je veux faire une passerelle entre le général, le PLU, et le particulier, j'en profite pour dire qu'avec Mme Tramontin, eu égard à sa responsabilité de Présidente du SYMCRAU, et eu égard à mes responsabilités de Vice-président de la Métropole, tous deux étant intéressés par le fait de donner toujours des moyens supplémentaires à notre population dans un cadre précis, en ce qui concerne donc l'eau, nous avons accueilli le conseiller métropolitain, qui est aussi conseiller départemental qui s'occupe de ce genre de problèmes, et nous avons visité le Mas Sardou, que nous avons acheté lorsque j'étais Président du Conseil de Territoire afin que le SYMCRAU puisse avoir une maison tout à fait officielle pour sauver la flotte, comme on dit. Avec un côté qui sera lui aussi muséal. C'est peut-être un grand mot, mais suffisamment pédagogique pour que l'on puisse porter tous les enseignements au niveau de nos enfants parce que, encore une fois, je pars toujours du principe que l'écologie, dans son côté qui peut être utile pour une voie de changement, ne peut passer que par la compréhension, l'acceptation, et pour cela ça passe par une pédagogie. La pédagogie est plus facile à mettre en situation et en tête de nos enfants que de grandes personnes qui ont des habitudes, des comportements, une insouciance, et peut-être même pas un intérêt.

M. Garcia vous fera un petit couplet tout à l'heure sur « Istres durable » de samedi, peut-être qu'il aura l'occasion de vous dire 2 mots là-dessus et de voir ces difficultés à rassembler une armée de citoyens pour se tenir prêts à protéger le domaine public, protéger son territoire. Partant du principe, comme je le dis, je me répète, je deviens vieux, que le domaine public est le domaine privé de chacun, et l'on ne peut pas lui alléguer, admonester, des choses que l'on ne ferait pas chez soi. On avait fait une campagne, je le rappelle, pour sensibiliser aux méfaits des défections de chiens, et l'affiche c'était un chien superbement en train de faire ses besoins sur un tapis persan dans une chambre. Cela ferait bien sûr soulever tout le monde. Mais les mêmes personnes qui le soulèvent à ce moment-là, peut-être qu'elles ne le soulèvent pas quand le même chien fait dans la rue. Pourtant c'est exactement pareil. Pire, cela ennuie tous les autres qui ne sont pas concernés par le chien en question. C'est pour cela que l'on mettra peut-être un peu de pédagogie sur la protection de l'eau dans ce lieu.

Cette année on va avoir moins de difficultés. Ne venez pas nous faire le discours alarmiste des années précédentes. Il y a eu de la neige partout, les lacs sont remplis, les canaux aussi, et les nappes pareil. Aujourd'hui, la sécheresse est donc un souvenir enterré.

Mme TRAMONTIN. - Enterré peut-être pas, mais cette année on est tranquille. Serre-Ponçon a atteint sa cote, ils sont même en train de déstocker parce qu'il y a trop d'eau. On devrait effectivement avoir une saison...

M. le MAIRE. - M. Mario Rizzuto sera content parce qu'il n'y aura pas d'inondation cette année.

Mme TRAMONTIN. - Voilà. Après, on ne peut pas prédire des années suivantes. C'est bien tout l'objectif des politiques publiques en matière d'eau que l'on porte actuellement et de ce qui s'est passé en Indonésie, c'est-à-dire de se dire à un moment donné « Effectivement, il y a des années compliquées, il y a des années moins compliquées, mais en tout cas sur le changement climatique il faut que l'on anticipe et il y a des solutions ».

- **Création de deux courts de tennis couverts et plein-air :**

M. le MAIRE. - Je rappelle que nous avons eu la joie et le plaisir, l'allégresse même, avec des chants fournis, d'inaugurer les 2 tennis couverts à côté de la salle des fêtes, à la Grange, dernièrement. C'est une opération que j'avais promise au Tennis d'Entressen. Depuis, je n'ai pas eu le retour des premiers échanges de balles, de l'utilisation des courts, mais je pense que cela doit être à la satisfaction générale.

Un petit rappel d'épicière, c'est toujours bien d'entretenir les esprits. 1 338 000 M€, 55 % de subvention, cela fait 740 000 €. Cela montre bien que nos partenaires jouent le jeu avec nous.

- **Construction d'une salle de réunion pour les arènes :**

M. le MAIRE. - D'une manière plus modeste, mais aussi importante, je rappellerai que les arènes continuent leur mue, puisqu'après tout l'aspect bâtiment –avec l'extension des locaux plus la création de la salle de réunion– on s'est attaqué à la couverture des arènes. Une partie avait été véritablement réalisée, on continue. 4 trames sur 8 étaient prévues et ont été réalisées. Maintenant il faut que l'on essaie de faire les jonctions entre les diverses trames qui ont été réalisées. Ces travaux sont prévus dans peu de temps, puisque l'on m'indique le 13/05... Mais c'est déjà passé, non ? On devrait en avoir pour 13 000 €. Cela fait partie de l'animation de plein air pour le village dans un cadre qui se veut, bien sûr le plaisir, mais aussi la défense des traditions, de la culture provençale, cette fois-ci mécanisée à travers le taureau et la course camarguaise en particulier.

- **Travaux de proximité, aménagement de l'aire de pique-nique et travaux de couverture des arènes :**

M. le MAIRE. - Il y a également l'aménagement de l'aire de pique-nique, qui consistait à l'installation de tables de pique-nique sur les dalles de béton. C'est une petite opération qui a coûté 15 000 €, qui a été réalisée en début ou fin d'année. Je le rappelle parce que c'était à mettre en lien avec la promenade qui vous tient tant à cœur.

- **Réalisation d'une nouvelle médiathèque :**

M. le MAIRE. - Pour terminer sur les projets –quand on en finit un, on en commence un autre– je voudrais vous dire que nous sommes en train de mettre sur pied le *relooking*, l'extension, la renaissance, avec un côté plus fourni, plus épais, plus grand, de la médiathèque d'Entressen. On a évacué, du moins dans l'esprit, une partie des locaux, puisqu'il y avait la crèche, qui a fait l'objet d'une construction de bâtiments indépendants et de meilleur accueil, avec un meilleur fonctionnement pour les familles et les enfants, et dans ce cadre-là restent en l'état les bâtiments mais aussi la volonté de doter Entressen d'un réseau de lecture qui soit important. Non pas à la dimension de la Métropole comme on peut le voir dans certains endroits, mais quand même quelque chose qui le rattache de manière assez raisonnable et assez intense. On aura l'occasion de proposer dans peu de temps l'extension de ces locaux.

Et avec Céline nous avons réfléchi sur la possibilité de mélanger finalement des activités qui peuvent se rapprocher, en tout cas dans la notion de temps libre ou de recherche d'épanouissement de l'enfant, c'est la ludothèque. A la médiathèque sera donc ajoutée la ludothèque, qui nous permettra après de récupérer quelques mètres carrés pour ailleurs.

J'en ai fini des projets d'Entressen pour l'instant. Je dis « pour l'instant » parce que l'on aura bientôt aussi à vous proposer d'autres choses, mais qui sont de caractère, soit privé, soit d'idées qui jaillissent comme cela.

Je vais donner la parole, parce que je suis fatigué, à Mme Tramontin qui va nous faire le bilan « Allô Travaux », « Allô Quiétude », et visites de quartier, pour le quartier d'Entressen. Après je donnerai la parole à M. Aragneau qui va nous parler rapidement, parce que nous avons toujours la *deadline*, un gong, à 19h30 pour aller inaugurer Utile.

- **BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE ET VISITES DE QUARTIER :**

Mme TRAMONTIN. - Le nombre d'interventions dans les quartiers.

Le bilan « Allô Travaux ». Du 1^{er} janvier au 27 mai, il y a eu 84 appels pour les quartiers d'Entressen sur les 981 reçus sur la commune, cela représente à peu près 8 % des appels. Ils ont été principalement émis par les habitants du Gros Chêne et des Aubargues, et ils portaient principalement sur les problèmes d'espaces verts et d'électricité. 53 % d'espaces verts et 26 % d'électricité.

Sur le bilan « Allô Quiétude », toujours sur la même période, du 1^{er} janvier au 27 mai, le Pôle « Allô Quiétude » n'a reçu aucun appel provenant des habitants d'Entressen. Preuve que nous vivons dans un quartier d'Entressen calme et serein. Pas d'appels. Voilà, Monsieur le Maire, pour le bilan « Allô Travaux », « Allô Quiétude ».

M. le MAIRE. - Merci.

- **Sécurité :**

- **Plan canicule :**

M. ARAGNEAU. - Bonsoir à toutes et à tous. Je vais commencer par le plan canicule. Vous savez que c'est le maire qui le déclenche, il est actif du 1^{er} juin au 15 septembre. Le recensement se fait sur la base du volontariat, les personnes sont inscrites prioritairement et contactées en cas de fortes chaleurs. Il faut joindre le CCAS qui est à la rue Aristide Briand à Istres, soit par un numéro de téléphone qui est sur le « Istres Mag », sur les plaquettes spécifiques, et vous l'avez aussi dans la presse. La communication est importante, il y a un courrier de M. le Maire, le renouvellement automatique des personnes inscrites chaque année sur l'année précédente, la communication sur le site de la Ville ainsi que sur celui du CCAS avec des affiches sur les lieux stratégiques et des plaquettes « canicule ». Il y a plusieurs groupes de personnes qui ont été identifiés, en réalité il y en a 3 : les personnes vulnérables non-isolées qui sont climatisées chez elles, les personnes vulnérables avec logement climatisé ou aéré, et les personnes vulnérables isolées sans logement climatisé. Chaque catégorie a des critères adaptés. Il faut savoir que le CCAS est mobilisé le week-end si l'alerte canicule arrive en niveau 3. Ensuite il y a une procédure qui découle : il y a l'arrêt des restaurants, un renforcement des activités sur les 3 sites, notamment pour la distribution de boissons. Cette cellule est activée, prête à agir en cas de déclenchement du plan canicule numéro 4, celle-là couche dans le foyer pour subvenir aux besoins de toutes les personnes qui font appel.

Voilà ce que l'on peut dire sur le plan canicule. Vous pouvez vous rapprocher du CCAS sur le site Internet de la Ville et sur les plaquettes que je vous ai citées.

- **Renforcement des mesures de lutte contre les incendies :**

M. ARAGNEAU.- Ensuite je vais vous parler du renforcement de la lutte contre les incendies, notamment pour le CCFF qui est actif à Istres. En 2023, la saison a débuté le 23 juin et elle s'est achevée le 9 septembre. Pendant ces 77 jours, 45 bénévoles sur 50 se sont mobilisés avec un taux de participation de 90 % des effectifs, ce qui est quand même remarquable. Il faut savoir que nous avons actuellement 4 véhicules porteurs d'eau, plus 1 qui arrive. Chaque véhicule porteur d'eau a 700 l et ils sont mobilisés en fonction de la météo. Aujourd'hui, ce que l'on peut dire c'est que le fait qu'il y ait eu des averses, de la pluie, a fait reculer le seuil de la saison des feux, et cela fait du bien à tout le monde, y compris aux pompiers du SDIS. Avec toute l'eau que l'on a, on a moins de risques d'incendie, mais il faut rester vigilant. Il faut savoir que le CCFF tourne et surveille toute l'année, et fait des débroussaillages sur des chemins, vérifie les DFCI et toute la structure incendie. C'est à son actif et il fait un travail remarquable.

- **Surveillance des baignades et des activités nautiques pour les plages de la Romaniquette et du Ranquet :**

M. ARAGNEAU.- Concernant la surveillance des baignades, nous avons principalement 2 plages : la Romaniquette et le Ranquet. Les moyens mis à la Romaniquette et au Ranquet sont identiques, il y a 4 surveillants de baignade sur chaque plage, les surveillances sont de 10h à 18h, 7 jours sur 7, pour une période du 15 juin au 1^{er} septembre. Au ranquet c'est exactement la même chose, il y a les sanitaires, etc. Au Ranquet, en plus il y a quand même un petit barrage pour éviter qu'il ne soit envahi, il y a des véhicules qui sont prévus pour descendre les baigneurs par des navettes afin d'éviter qu'il y ait un surplus de voitures dans le bas de la plage, ce qui serait un peu désagréable, mais cette interdiction ne concerne pas les résidents qui, eux, ont un badge pour pouvoir se déplacer.

- **BA 125 confortée comme futur « Roissy des armées » à l'horizon 2027 :**

M. ARAGNEAU.- Je vais vous parler du « Roissy des armées ». Vous savez que tous les militaires qui partaient en opération extérieure partaient de Roissy. L'Etat a décidé que dorénavant ils partiraient d'Istres. Il a donc construit à Istres une aérogare réservée aux militaires, qui est assez impressionnante puisqu'elle a été inaugurée le 23 avril dernier par le Ministre des armées, elle va donc servir de base de départ.

Nous avons une compagnie de gendarmes de l'air. Avant le « Roissy des armées », elle était de 30 gendarmes, aujourd'hui ils sont 97. Plus des équipes de douane qui vont travailler 24 heures sur 24 pour justement filtrer. Ils traitent ce *hub* aéronautique comme un aéroport normal.

L'investissement pour la base d'Istres au cours de cette année sera de 692 M€, et d'ici la fin de l'année 2025 il y aura, présents sur la base, 15 Airbus MRTT porteurs de carburant, mais ce sont des avions qui sont transformables. Ils portent du carburant mais aussi, en cas de besoin, ils font de l'évacuation des personnes en difficulté dans les divers pays du monde, et ils peuvent aussi être équipés d'une salle d'hôpital « de campagne », un hôpital volant. Le nouveau terminal passagers sera construit en 2026 et les militaires en transit pourront commencer à y accéder en 2025.

Bien sûr, tout cela est fait avec l'aide de la Région, Renaud Muselier, du Département, avec Martine Vassal, ainsi que les Villes concernées par le retour de cette structure.

- **Dispositif « Télé alerte » :**

M. ARAGNEAU.- Ensuite il y a un dispositif « Télé alerte ». C'est un dispositif où chacun de vous devrait être inscrit parce qu'il permet de vous informer en temps réel d'un problème qu'il y a sur votre quartier, sur la ville. C'est un système qui démarre doucement, pour l'instant je crois que l'on a 11 000 inscrits, mais ce n'est pas assez. Ce n'est pas intrusif, c'est uniquement quelque chose qui vous prévient, soit du danger, soit de la fin du danger, et qui vous donne des informations pour vous déplacer dans la ville. Vous pouvez vous inscrire sur « istres.fr », c'est un acte volontaire. C'est un peu difficile pour les gens de faire cela parce qu'ils pensent que cela va servir à autre chose, alors que cela ne sert qu'à ça, qu'à l'alerte.

- **Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), équipement des écoles :**

M. ARAGNEAU.- Ensuite on a un plan particulier pour les PPMS, c'est le Plan Particulier de Mise en Sécurité des écoles. C'est un vœu de l'Etat, la Ville y souscrit. Aujourd'hui nous avons 8 écoles et 1 crèche qui en sont équipés. Nous avons un programme sur 2 ans pour faire toutes les écoles de la Ville, c'est une protection supplémentaire, surtout dans le cadre de la mise en place d'un plan Vigipirate. Nous avons Auriol, Calamand, Gouin, Pierron, Ferry, Savary, l'école de la Buissonnière et de la Clé des Champs, qui sont déjà dotées de ce type de mise en sécurité.

- **Nouveau CSU nouvelles technologies :**

M. ARAGNEAU.- Ensuite je vais vous parler du centre de supervision urbain, qui est doté de 158 caméras actuellement. Le nouveau centre urbain qui vient d'être installé pourra pousser jusqu'à 400 caméras, et beaucoup seront dotées d'une intelligence artificielle pour repérer... Parce qu'aujourd'hui les gens qui surveillent le voient à l'œil, mais l'intelligence artificielle permettra de détecter des mouvements anormaux dans les secteurs qu'elle surveille et alertera les

gens qui auront à ce moment-là le regard attiré vers l'écran concerné. Nous avons aussi des pièges à images et nous allons installer des caméras aux entrées de ville qui surveilleront les plaques minéralogiques, parce que c'est un besoin de suivre des voitures. Pas le citoyen normal mais des voitures qui éventuellement commettent des délits. On peut les suivre, on peut savoir si elles sont en ville, sorties de ville... C'est donc là aussi une intelligence artificielle qui va être installée dans les 2 ou 3 ans qui viennent.

- **Plan de lutte contre les nuisances sonores :**

M. ARAGNEAU. - Nous avons un plan de lutte contre les nuisances sonores. C'est un besoin que nous avons de savoir si dans les quartiers il y a des bruits anormaux. Nous avons 8 stations de nuisances sonores. Voilà, j'ai terminé.

M. le MAIRE. - Parfait ! Avant de passer aux questions écrites je crois que la meilleure chose est de vous laisser la parole et vous laisser vous exprimer, si vous avez quelque chose à demander ou une idée à communiquer.

M. LIBRA. - Juste une réflexion, c'est pour vous dire qu'il y a un manque de toilettes publiques sur Entressen. Quand les Istréens viennent pour une journée sur Entressen, il n'y a pas de toilettes publiques. Et comme on n'a pas de bars, de restaurants et tout cela, ce n'est pas évident. La seule toilette publique qu'il y a ne marche pas. Quand vous avez 50 ou 60 personnes, au lieu de rester la soirée, elles rentrent chez elles.

M. le MAIRE. - Pourquoi elle ne marche pas ?

Mme TRAMONTIN. - La société vient régulièrement...

M. le MAIRE. - Il y a un contrat de maintenance.

Mme TRAMONTIN. - Exactement. Il y a un contrat de maintenance et effectivement, chaque fois que des problématiques sont rapportées sur le fonctionnement de ces toilettes publiques elles sont systématiquement remontées au prestataire et je pense qu'il y a un défaut...

Mme SLOTALA. - Chaque fois qu'il y a une manifestation cela ne marche pas. C'est compliqué.

M. le MAIRE. - La question qui me vient c'est : si ces toilettes marchent bien, sont-elles jugées suffisantes ou en faut-il d'autres ?

Mme TRAMONTIN. - Après, où voyez-vous l'implantation, Monsieur Libra ? La difficulté que vous rencontrez...

M. LIBRA. - Sur la place Lou Blagaire, quand il y a des manifestations...

M. le MAIRE. - C'est pour cela que je pose la question. Si, par un miracle, on arrive à bien faire marcher les choses et que ce miracle dure longtemps, estimez-vous que une suffise (celle-là donc) ou en faut-il une autre ?

M. LIBRA. - Oui, mais qu'il y en ait au moins une qui marche.

M. le MAIRE. - Donc s'il y en a au moins une, cela veut dire que ça suffit. D'accord. Ensuite ? D'autres questions ? D'autres suggestions ?

Mme SLOTALA. - Puisque les associations sont présentes, le samedi 7 septembre aura lieu la Journée des associations, organisée par la Ville et en partenariat avec le CSAPM et toutes les associations. Une invitation sera envoyée ce soir pour une réunion le 24 juin qui aura lieu à la Grange.

M. le MAIRE. - Parfait, merci. Avant de passer aux questions écrites je vais vous faire un petit rappel quand même de nos... Oui, allez-y.

M. LESCOT. - Je voudrais ouvrir une petite parenthèse, Monsieur le Maire, à propos du marché des producteurs. Les agriculteurs et les artisans participant au marché des producteurs se joignent à moi pour vous remercier, vous, vos élus, vos services, pour nous avoir donné la possibilité de mettre en place le marché des producteurs. C'était très attendu par les agriculteurs mais également, je pense, par la population locale. En espérant que cela perdure. Merci.

M. le MAIRE. - Merci de vos aimables paroles. Je dois partager les compliments avec ceux qui les méritent. D'abord vous-mêmes, puisque l'initiative a été posée par les agriculteurs, elle a été entendue par l'Adjointe du quartier

d'Entressen et je l'ai reprise dans une discussion générale pour valider l'affaire. Deuxièmement, je vous mets en garde simplement en vous disant la chose suivante. Nous avons souvent eu des bonnes choses comme cela, on avait un cœur manifestement fort pour mettre sur pied, le réussir, et l'on avait des gens qui avaient aussi un enthousiasme pour le faire. Malheureusement les choses se sont étioilées avec le temps. Sans parler du côté producteurs locaux qui cherchaient la nature spécifique de la chose. Je pense quand même que le marché du samedi matin, dans une rue piétonne, est suffisamment attractif pour que cela puisse générer des flux d'animations et une satisfaction, autant des administrés, des clients, que des exposants. Cela n'a pas duré. Il faut donc que l'on soit véritablement sûr, parce que c'est une excellente idée. Elle part bien, les 3 premières éditions ont montré qu'il y avait... C'était *full* rapidement et vidé rapidement. Parce que tout était parti avec tous les gens qui y étaient et qui attendaient pour rentrer. C'est donc très encourageant. Il faut tenir bon parce que rien n'est jamais acquis.

Je voudrais vous donner quelques informations sur les travaux qui ont été réalisés. Sur l'avenue de la Crau, on a repris les trottoirs entre le Petit Mas et la voie ferrée pour un montant de 63 000 €. Boulevard des Ginestes, reprise des déformations racinaires entre l'arrêt de bus et le gymnase sur 300 m² pour 40 000 €. Sur l'avenue des Piboules, reprise des déformations de la chaussée devant les containers allié à la création d'un pluvial, un traçage au sol et mise aux normes pour personnes à mobilité réduite pour 30 000 € (j'arrondis, 29 000 € et quelques). A la place Lou Blagaïre, reprise également des déformations racinaires, 25 000 €. On commence à en avoir plein le dos de ces déformations racinaires ! D'où l'intérêt de planter des arbres qui ne nous mènent pas dans les mêmes difficultés. On va en parler par rapport à ce qu'on a lancé comme opération dans les écoles.

Pour l'année 2024, on a déjà chiffré 6 opérations pour un montant de 52 300 €, qui comprennent : la reprise de la chaussée de la rue des Farigoules pour 13 000 €, la promenade des Romarins avec encore une reprise de déformations racinaires pour 10 000 €, et des aménagements, toujours pour des déformations racinaires avec aménagement de la dalle autour, pour 8 000 €. Et à la rue du Serpolet, toujours pour des déformations racinaires, 7 340 €.

On est dans ce cadre-là de chiffrage établi, nous allons donc faire très rapidement l'arbitrage. En y ajoutant la création d'un trottoir qui pourrait nous amener au Super U, que nous allons vite rejoindre, sur l'avenue de la Crau. Et cela répond à une partie d'une question écrite. Alors je rassure tout de suite, il y a 2 éléments qui peuvent être choisis. Un qui serait adaptable dans la mesure où il se trouve que les terrains sont d'origine publique, étant donné qu'ils appartiennent à OPH qui les a transmis pendant le cadre des opérations Vert Pré. Cela rentre donc dans le domaine public, on peut effectivement imaginer un cheminement par-là. Ou alors, plus classique, sur l'avenue de la Crau. Ceci est en train d'être étudié, je vous donnerai la conclusion après l'été.

Pour les groupes scolaires, ont été réalisés en 2023 : à la Buissonnière, en cantine, la réfection du toit terrasse pour 65 000 €, le remplacement des huisseries pour 25 000 € ; à la Clé des Champs, le remplacement des huisseries à la cantine pour 15 000 € et au niveau de l'école pour 25 000 €.

Les travaux qui vont être programmés pour l'année 2024 qui suit –il va y avoir les vacances, c'est pour ça– plus ceux que nous avons déjà engagés dans le cadre de la création d'îlots fraîcheur. Je rappelle que nous avons voulu que les îlots fraîcheur soient une réponse à la demande de radoucissement des chaleurs lorsque des gros pics sont enregistrés. Comme je l'ai dit aussi, de mon point de vue, cela ne peut pas se faire comme on a pu le demander par l'enlèvement des cours en béton. De toute façon, personnellement, je ne le ferai pas, car on a fait cela il n'y a pas très longtemps, elles sont quand même onéreuses et elles sont de belle qualité. Je crois que si l'on arrive à implanter de l'ombrage avec des arbres de grande hauteur –et non pas des petits comme on peut le faire dans un cadre de boisement général dans les collines– on peut arriver très rapidement à une véritable protection vis-à-vis de la chaleur, et c'est ce que l'on a engagé sur toutes les écoles d'Istres. On va finir très bientôt et à Entressen il y aura des grands arbres où nos enfants auront plaisir à jouer dessous avec un peu de fraîcheur. Cela a quand même coûté, à l'école Buissonnière 12 000 €, et à la Clé des Champs 18 000 €.

On continue, à la Buissonnière, à la cantine, on a posé des îlots acoustiques pour permettre un meilleur bien-être dans le cadre du temps méridien, 15 000 €, réfection de l'enrobé de la grande cour pour 7 800 €. Dans le cadre des travaux de protection énergétique, on a l'isolation de la toiture pour 188 000 €, l'isolation thermique extérieure pour 252 000 €, le remplacement des huisseries pour 209 000 €, et l'installation d'une pompe à chaleur photovoltaïque pour 235 000 €. On a donc fait à la Buissonnière un programme colossal.

Et à la Clé des Champs, je rappelais donc l'îlot fraîcheur pour 18 000 €, le remplacement du sol du forum en résine pour 25 000 €, et la réfection du toit pour 110 000 €. Véritablement, les problèmes d'étanchéité sont absolument insupportables, parce que dans cette corporation des étancheurs on a des bras cassés, et malheureusement, lorsque l'on inaugure un nouvel équipement on se rend compte que, 6 mois après, il faut faire des travaux pour remettre le bâtiment hors d'eau parce qu'il y a des fuites dues aux mauvaises étanchéités. C'est courant dans tous les bâtiments et malheureusement aussi dans toutes les villes. On n'a pas encore trouvé des gens qui savent travailler comme savaient le faire les anciens, dans le cadre du compagnonnage, ou tout simplement de gens consciencieux. M. Aragneau l'a dit, mise en place d'alarme à la Clé des Champs et à la Buissonnière en mai 2024.

J'ai donc fini les travaux, je vais arriver rapidement aux questions écrites.

○ QUESTIONS :

M. le MAIRE. - Pour commencer je vais prendre celles de M. Genin. Alors, M. Genin il est sympathique mais il ne va peut-être pas être tout à fait satisfait de ce que je vais lui dire parce qu'il y a des choses qui ne nous concernent pas, ou nous mettent dans des situations où l'on est, comme vous, à affirmer... Quand je suis honnête et quand je dis des choses franches on me dit « Le maire se déclare impuissant ». Le fait de dire les choses comme elles sont ce n'est pas déclarer de l'impuissance, c'est dire qu'il faut porter l'accent sur les véritables causes.

Quand vous faites remarquer, à juste titre, que les problèmes de circulation sont malheureusement troublés par des stationnements sur les trottoirs. Que peut-on dire à Entressen ? Les stationnements sur les trottoirs, ce sont les gens d'Entressen qui sont sur les trottoirs d'Entressen. Si vous voulez que l'on fasse un safari PV, M. Chatton est disposé pour cela, il est là, il dégage vite. Mais je crois que cette espèce d'ambiance de *chicayas* entre les individus, entre les voisins, va être quand même difficile à vivre pour vous. Donc si l'on n'arrive pas, pédagogiquement, à faire comprendre aux gens que pour les vitesses... Il n'y a pas qu'eux qui passent dans Entressen... Majoritairement oui, parce que ceux qui ne sont pas d'Entressen ils font l'écart, mais ceux qui passent à Entressen, on peut considérer que c'est la majorité. Et s'ils ne comprennent pas que c'est eux-mêmes qui ennuiet et rendent dangereux l'environnement, comment faire ? Je vous le demande. Parce que l'on va me dire « Il est impuissant ». Non, on peut en mettre des PV si vous voulez. On a des caméras pour cela. Elles ne sont pas pour mettre des PV mais pour signaler les situations, puisque maintenant... Avant on devait être franchement c..., maintenant il y a l'intelligence artificielle alors on ne va pas arrêter. N'est-ce pas, Monsieur Chatton ? Vous êtes nettement plus intelligent maintenant. Je plaisante mais, il faut simplement se dire que ce qui est possible, amélioré, et qui vous permettra de meilleures investigations, ce n'est pas pour autant que vous pourriez y faire recours régulièrement. Parce que là aussi, on est en territoire français où, entre les droits de l'homme, le principe de précaution et la protection de n'importe qui, y compris les colibris et les scarabées, c'est toujours plus important que l'homme. C'est ça la vie. Là il faudra demander, par l'intermédiaire du commissariat de police, au procureur, l'autorisation de consulter nos caméras. C'est pour cela que, on est à la fois content d'avoir un CSU hyper-top, qui travaille 24 heures sur 24, mais l'on est aussi contraint par des lois... Il est certain que le floutage... Il est normal que l'on protège la vie privée des gens, il n'est pas question d'aller voir à domicile ce qui se passe derrière les caméras, je serais le premier à bondir vis-à-vis de gens qui feraient cela. Mais d'un autre côté il faut quand même avoir aussi la possibilité de. C'est pour cela que, même si vous voyez des moyens, on est dans une situation un peu compliquée.

Pour vous dire que, faire respecter les stops et les verbalisations... D'abord il faut être sur le coup lorsque cela arrive, et deuxièmement, on le fait quand même. On pourra quand même vous dire 2 mots là-dessus. Mais il faut surtout que les gens qui sont concernés et qui, excusez-moi le mot grossier, *em...* les autres, soient les premiers contactés pour dire « A un moment donné il faut être sérieux, le bien vivre ensemble c'est avoir un partage des situations dans un confort de vie normal ». Je ne demande pas... Mais le confort de vie normal c'est déjà de ne pas être *em...* par son voisin ou par qui que ce soit. Avez-vous des choses à ajouter, Monsieur Chatton ?

M. CHATTON. - Vous êtes un quartier où il y a quand même une proximité très importante de la part des 2 collègues qui travaillent ardemment. Il y a effectivement une verbalisation qui est faite mais il y a beaucoup de proximité. Ils interviennent souvent, ils connaissent tout le monde dans ce quartier-là, et n'hésitez pas parce que des verbalisations sont faites mais quand on est à 135 € pour un stop et que les collègues interviennent et qu'ils arrivent à discuter, à essayer de faire de la pédagogie, c'est aussi du contact avec le public. Ce n'est pas la verbalisation qui fait mettre fin aux infractions, c'est surtout le contact, et d'expliquer aussi l'accident qui peut amener à être fait par rapport à ce Code de la route. Donc n'hésitez pas à aller voir les 2 collègues. Et je suis à votre disposition si vous avez d'autres questions sur la mise en place de Codes routiers avec du radar, mais ça aussi, quand on le met en place on arrive quand même, et tout le temps, à attraper des gens du quartier où l'on fait la verbalisation. Cela ne fait pas plaisir à tout le monde de perdre des points et d'être verbalisé à 135 € mais il faut le prendre en compte aussi.

M. le MAIRE. - Merci. Ensuite nous avons une question sur les armoires de répartition de la fibre Internet. Là je suis désolé, Monsieur Genin, mais nous avons une compétence limitée. Le plan fibre est un plan national qui a été distribué par le Gouvernement à des opérateurs et chacun a la charge d'un territoire partagé, qui est d'ailleurs variable puisqu'au départ nous étions avec Orange et puis au final nous nous sommes retrouvés avec SFR, tout cela a donc troublé un peu les choses.

Vous avez entièrement raison de dire que c'est une situation pénible à vivre parce que... Alors, je ne sais pas si c'est sous prétexte ou sous pression du principe d'Internet pour tous, il se trouve que nous avons effectivement des branchements multiples, variés, additionnels, qui se font de manière un peu curieuse puisque lorsque quelqu'un veut brancher son réseau personnel à Internet, celui qui fait la manœuvre ne trouve souvent rien de mieux, non pas de ficher le branchement sur une échelle libre mais au contraire d'en prendre un autre et de le mettre à sa place. A moi-même, cela m'est arrivé 3 fois. On pourrait dire qu'il y en a qui sont privilégiés... Non, 3 fois. Tout cela pour dire que nous sommes dans une situation inconfortable. Nous avons pu faire remonter les choses de manière un peu soutenue parce que... Quand je vous disais que l'on était responsable de cela, comme des retards d'Internet à droite, à gauche, dans des quartiers qui sont moins bien desservis. J'ai quand même mis à disposition de la population un cadre qui s'appelle Christophe Imbert, qui connaît très bien ce dossier, cette affaire-là, et qui fait la liaison entre les administrés qui ont un problème... Parce que la personne dont je parlais tout à l'heure, qui a branché, il faut l'aider, et que ça aille vite. Il est donc là pour faire la liaison et la pression. Il s'est quand même beaucoup occupé du dossier et il a été là pour projeter des idées qui sont de nature à mieux gérer les choses. Parce que souvent on se rend compte que les opérateurs prennent des sous-traitants qui ont une qualification assez limite.

Ils devraient s'intéresser aux élèves qui sortent de Latécoère qui sont nettement plus brillants. Ce problème a été saisi au niveau national par l'ARCEP. Prenez un peu le relais pour expliquer tout cela, Monsieur, pour avoir une meilleure sécurisation des armoires, qui va commencer par une petite intervention de la Ville. Quand je dis « petite » c'est au niveau des épisodes venteux. C'est-à-dire au moins d'essayer de faire en sorte que les portes soient fermées lorsqu'il y a du vent. En revanche, elles ne doivent pas être fermées de manière stricte, presque digne d'un serrurier, parce que là cela coûte une intervention.

M. GARCIA. - Monsieur le Maire, simplement 2 ou 3 mots en complément. Déjà, pour bien poser le problème, il faut savoir que les infrastructures appartiennent à Orange, et le premier prestataire avec lequel on avait travaillé c'était Orange. L'ARCEP nous a obligés à un moment donné, pour des problèmes d'équilibre de marché, de passer le marché à SFR. SFR a créé une structure, qui s'appelle XP Fibre, un nouvel opérateur d'infrastructures. Ce sont eux qui aujourd'hui, vis-à-vis de l'ARCEP, doivent assurer le déploiement de la fibre à l'échelle nationale. Ce sont nos interlocuteurs. Après l'ARCEP a des opérateurs commerciaux qui sont ceux qui souscrivent avec vous des contrats (Free, Orange, etc.), et ces opérateurs commerciaux aujourd'hui sont déficients, ils font travailler des sous-traitants qui ne sont pas tous déclarés, qui ne sont pas tous homologués, et ce sont eux qui sont à l'origine de tous ces problèmes. On s'y emploie, grâce à M. le Maire, l'investissement important de Christophe Imbert. On est aujourd'hui, Istres, Ville pilote sur le territoire, et l'on est en train de faire bouger les lignes. Sachant que nous, la seule action importante que l'on fait c'est mettre la pression pour qu'ils restaurent toutes ces armoires et retrouvent des modes opératoires. Il y a un COPIL, un Comité de pilotage, qui va avoir lieu à Istres en septembre-octobre, Monsieur le Maire, avec la Présidente de l'ARCEP pour mettre en place ce plan d'action.

M. le MAIRE. - Merci. M. Genin a posé une question sur la démoustication du village, demandant qu'elle soit effectuée. Je lui réponds que ce n'est pas notre responsabilité. Non pas que l'on se moque des piqûres que peuvent asséner ces délicieuses bestioles mais parce qu'il existe des organismes agréés dont c'est la responsabilité et que paye le Conseil départemental car c'est sa responsabilité. Et nous payons d'ailleurs une quotepart puisque le Conseil départemental ne le fait pas sur tout le territoire de manière gratuite, il répartit les dépenses, il y a des quotas de dépenses sur les communes. Je crois que nous avons 20 000 €. Avez-vous connaissance d'une intensification de la campagne par le Département ? Il faudrait peut-être qu'à plusieurs communes on se mette d'accord...

Une intervenante. - C'est EID Méditerranée qui fait la campagne, à la demande effectivement du Département. Ce n'est que pour les zones qui sont considérées comme des zones avec une prolifération de moustiques plus importante que sur d'autres territoires. On fait partie de ces territoires-là parce que l'on est proche de la Camargue. Cela a lieu une fois par an, et il n'y a pas de volonté particulière aujourd'hui, en tout cas du Département, il n'y a pas d'annonce de leur part, d'intensifier la campagne de démoustication. Et l'on paye effectivement une quotepart de 30 % du prix, donc entre 16 000 et 20 000 € suivant les années, qui est donc 30 % du prix juste pour notre Ville.

M. le MAIRE. - Là aussi on est placé devant des contradictions. Parce qu'on a besoin d'enlever les moustiques qui nous ennuient mais il faut faire attention à toutes les bestioles à côté qui risquent d'être atteintes et victimes de cette démoustication, du moins du lancement des produits, qui fait qu'à un moment donné tous les territoires ne peuvent pas être pris en compte.

On continue, toujours avec M. Genin qui veut développer le principe « Voisins vigilants ». Alors je lui ai dit « Bien sûr, pourquoi pas, volontiers », sous la forme que nous avons choisie, c'est-à-dire une forme qui conduise à une participation de la manière informatique, informative, sans que cela ait un risque quelconque pour les gens qui sont partisans de cette formule, parce qu'il faut éviter que vous soyez après ennuyés par qui que ce soit. Pour cela je vous mets dans les mains de M. Garcia qui est notre spécialiste de la chose puisqu'il en a mis 2 sur pied, dont un qui n'était pas « coton » c'est celui du tour de l'Etang de l'Olivier. Il vous dira comment on a travaillé et comment on est en relation avec le commissariat de police pour que ce soit efficace dans le coût direct du traitement.

Il y a également une dernière question portant sur les containers à poubelles qui auraient disparu. On me dit qu'ils ont été remplacés. Et si ce n'est pas le cas –la note pouvant être antérieure à la date de– Gladys relancera donc cela avec Delphine pour que la Métropole en mette. On est quand même assez malheureux de constater... Là aussi on se demande à quoi ça sert... Parce que là ils ont disparu mais ils n'ont pas brûlé. Quand ils sont brûlés, c'est aussi *em...* parce qu'il faut les remplacer mais on sait où on peut les trouver, on sait qu'il y a un fou qui a mis le feu, un pyromane... Là...

M. GENIN. - Ils sont posés, et 2 jours après il n'y en a plus. Peut-être que quelqu'un fait une collection, je ne sais pas.

M. le MAIRE. - Non, mais peut-être que... On ne va pas le dire mais on va le faire.

Un intervenant (M. SANCHEZ). - Bonsoir, Bernard Sanchez de la Métropole. Ils ont été remplacés et malheureusement il arrive souvent que l'on nous vole les bacs pour des usages divers : donner à boire aux bêtes, rincer un moteur de bateau dans de l'eau douce, ou pour éviter de payer plus la redevance spéciale, on les récupère ailleurs. C'est malheureusement notre lot quotidien, mais chaque fois qu'on nous le signale au 0800 94 94 08 on le remplace dans les meilleurs délais. Merci.

M. le MAIRE. - Vous avez malheureusement raison, on en arrive toujours à des mauvais comportements inciviques qui font que... Les règles d'équilibre de la société diffusées dans les services publics par des moyens ou par des gens sont... Je vous dis que l'on va faire mais l'on ne va pas dire comment, sinon ce n'est pas la peine et l'on ne va pas coincer les gens. L'intelligence artificielle de M. Chatton est donc déjà en marche.

M. ARAGNEAU. - C'est dans quel quartier ?

Mme TRAMONTIN. - Rue de l'Hysope et Gros Chêne.

M. le MAIRE. - Nous avons encore une série de questions écrites de Mme Allione. Je vais citer les questions mais je ne vais pas lui donner les réponses. Cela ne veut pas dire que je m'en désintéresse mais cela veut dire que je vais partir et que je vais demander à mes 2 services qui sont là de rester avec vous pour prendre les points un par un et vous donner les éléments de réponses et d'actions que l'on va faire en fonction de ce que vous avez demandé.

Vous mettez l'accent sur l'entretien inexistant... Un peu sévère quand même.

Mme ALLIONE. - Ça dépend.

M. le MAIRE. - Ah ! Déjà, « Ça dépend », cela veut dire que ce n'est pas total.

Mme ALLIONE. - Cela dépend où vous allez, exactement. Les chemins de traverse...

M. le MAIRE. - Attendez, Madame, vous ne savez pas ce que je vais dire. En tout cas les gens ne savent pas ce que je vais dire. Donc si vous dites « Ça dépend », cela veut dire que déjà ce n'est pas aussi strict que ce que vous avez dit : « entretien inexistant »... Mais je ne nie pas qu'il y a des choses à faire. Je ne mets pas en cause ce que vous dites, mais « inexistant » c'est un peu excessif. D'ailleurs vous le dites vous-même puisque vous dites que cela dépend de. C'est qu'il y a des endroits où c'est mieux que d'autres, c'est là où il faut porter l'effort.

S'agissant de l'entretien des espaces verts, il est clairement établi que nos services... Alors ça, je vais aussi vous le dire et vous le répéter, que cela pénètre vos esprits, parce que c'est quand même la raison essentielle. Ce n'est, ni un je-m'en-foutisme, ni le fait que les gens ne veulent pas travailler, c'est que nous avons moins de moyens que par le passé. Je le répète, il y en a qui n'arrivent pas à l'assimiler. Quand vous avez chaque année 8 M€ que l'on vous retire de votre budget, ce n'est pas 8 M€ de perdus une fois et que l'on essaie de rattraper en faisant un peu des réductions de dépenses... Non. Là c'est 8 M€ chaque année. Cela veut dire que votre budget est équilibré parce que vous avez des dépenses faites sur des éléments courants et répétitifs. A partir de-là il faut trouver des sommes qui sont équivalentes.

Il y a eu une réduction du personnel qui a fait que l'on se trouve en situation de. Et comme... Je ne le regrette pas mais c'est quand même une cause que nous avons engendrée nous-mêmes. Rappelez-vous –vous êtes jeunes, ce n'est peut-être pas de votre temps– mais en 77 ou 80 nous avions décidé, à l'époque, de communaliser le territoire. Du moins le domaine privé. Considérant que c'était à la collectivité de payer les lotissements, l'entretien, la voirie, l'électricité, pour bien sûr les personnes qui le voulaient. Qu'est-ce que ça a fait ? Ça a fait que cela a engendré un périmètre colossal. A l'époque nous avions suffisamment de personnes, de jardiniers, d'employés de voirie, de cantonniers, mais aujourd'hui, face à la même surface, voire de temps en temps qui augmente, parce qu'il y a des lotissements nouveaux, des endroits supplémentaires, on se retrouve un peu étranglé. Voilà la raison qui fait qu'aujourd'hui... C'est notre bienveillance de l'époque qui nous coûte cette difficulté.

Je ne vous dirai pas qu'en plus... Mais je ne veux pas me cacher derrière cela parce que ce sont des choses qui se règlent. Et puis, je pars du principe que, si l'on a une casquette Métropole ou un chapeau municipal, on a la même tête pour travailler pour les mêmes gens. Pour moi il n'y a pas de distinction. D'ailleurs j'ai eu à le dire aux gens de la Métropole, et même aux employés de la collectivité qui sont passés Métropole en se disant « Maintenant les choses sont finies », mais cela n'empêche pas qu'il faut quand même une coordination. Mme Haro est chargée de le faire le mieux possible et n'hésitez pas à l'appeler.

« L'état de la voirie aux entrées du village ». Quand vous parlez des entrées du village c'est... ?

Mme ALLIONE. - Au niveau du pont. Ce sont des habitants qui sont venus me voir et m'ont demandé de vous poser ces questions-là en ce qui concerne la voirie.

M. le MAIRE. - Ils n'ont pas tort. En tout cas la partie qui longe le rond-point mérite effectivement d'être un peu revue. M. Ramos va nous faire une étude, puisqu'il est là, il est venu exprès écouter ce qui va être son plan de charge. Vous ferez de même pour la voirie sous la voie ferrée.

Et je crois avoir terminé.

Avez-vous des questions particulières, des éléments supplémentaires ? (Pas d'autre observation.)

Je vous remercie. Je vous remercie d'autant plus que vous êtes là et que vous n'êtes pas nombreux. D'autres n'ont pas pu venir, ou n'ont pas voulu venir, je n'en sais trop rien, mais en tout cas vous êtes à féliciter et à remercier. Cela ne vous amène pas à un droit d'absence pour la prochaine fois.

La séance est levée à 19 heures 40.



Le Maire d'Istres,


François BERNARDINI

Par délégation
Le 2^{ème} Adjoint
Eric CASADO